



RAPPORT TOURNÉE DES MEMBRES

2015

Bilan de la rencontre de 39 télévisions communautaires autonomes du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Contenu

Contenu _____	1
Introduction _____	1
La programmation et la production _____	2
Les ressources humaines dans les TCA _____	5
Financement et états financiers _____	7
La relation avec le câblodistributeur _____	10
La gestion démocratique _____	11
La réglementation _____	12
L'avenir de la télévision communautaire autonome _____	13
Conclusion _____	14
Annexe _____	15

Introduction

La permanence de la Fédération des télévisions communautaires du Québec a entrepris, en mars 2015, une tournée du Québec qui allait lui permettre de rencontrer tous ses membres directement « chez eux ». Cette tournée allait outiller la permanence, Amélie Hinse et Sylvie-Anne Rheault, en poste depuis alors un an, afin de mieux comprendre la réalité terrain de chaque membre.

La Fédération avait effectué sa dernière tournée en 2008-2009. Cela faisait donc plus de 5 ans que la Fédération ne s'était pas déplacée pour aller à la rencontre de ses membres. L'exercice était donc des plus pertinents. Le roulement de personnel, tant à la Fédération que dans les télévisions communautaires autonomes (TCA), rend cette d'activité très intéressante. Le congrès annuel sert évidemment de rassemblement et d'occasion pour tous de se rencontrer, mais il est impossible pour la permanence d'avoir de longues discussions avec tous les participants. De plus, ce ne sont pas tous les membres qui se déplacent chaque année au congrès.

Ce fut donc une expérience des plus enrichissantes pour la permanence de la Fédération. La tournée aura permis de mieux comprendre leur réalité, de cerner les enjeux spécifiques à chaque région, les relations particulières de chacune avec le câblodistributeur et les réalités auxquelles elles font face au quotidien et dans leur communauté. Cette nouvelle compréhension de l'état des choses a comme répercussion positive de permettre à la permanence de mieux représenter les intérêts de ses membres auprès des différentes instances.

La tournée aura aussi permis de mettre sur pied une base de données très étoffée qui sera utile à la Fédération et aux membres, en plus de dresser un portrait détaillé de l'état de la télévision communautaire autonome au Québec. Vous trouverez donc dans ce document une multitude de données quantitatives et qualitatives sur les TCA du Québec, que nous espérons, vous trouverez intéressantes, instructives et utiles.

Bonne lecture !

La tournée des membres 2015 :

11 459 kilomètres

14 régions administratives

La programmation et la production

Les TCA produisent en moyenne six heures de programmation originale par semaine, sur une période de 39 semaines. Au Québec, ce sont donc près de 236 heures originales de télévision communautaire autonome qui sont diffusées chaque année. La moitié des TCA diffusent plus de 6.5 heures de programmation originale par semaine et la moitié produisent sur plus de 36 semaines par année. Nous pouvons ainsi conclure que les TCA dépassent

amplement les critères de financement du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), et qu'elles offrent une programmation diversifiée.

Les TCA du Québec en bref :

**236h de programmation
originale par semaine**

71h d'information

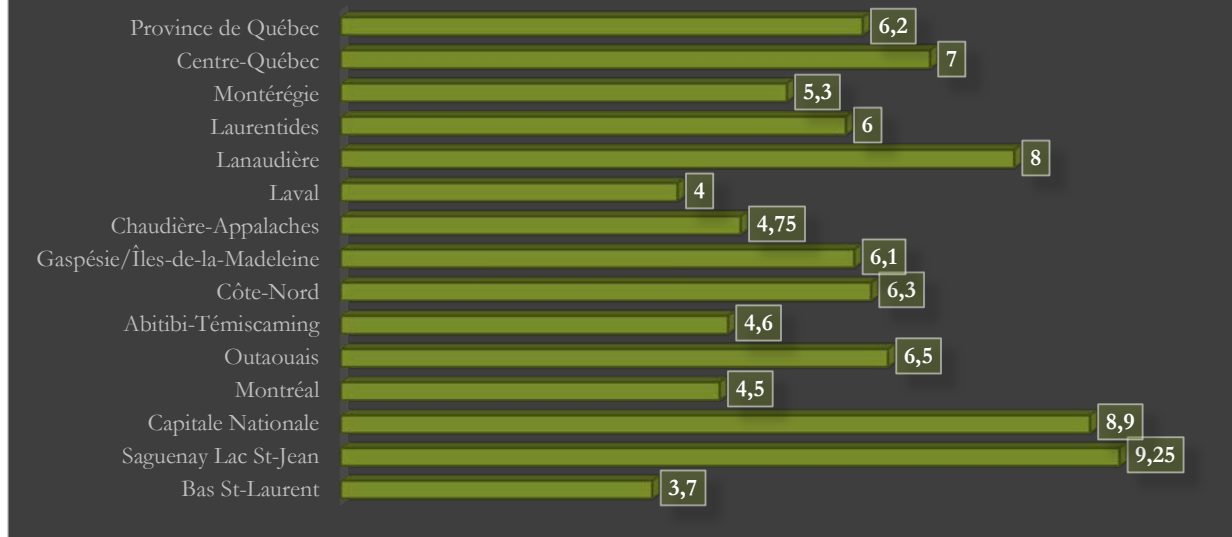
398 municipalités desservies

LE CONTENU

Sur ces six heures originales, près du tiers (1.8 heure) sont consacrées à l'information locale en moyenne. L'information tient donc une place importante dans le paysage télévisuel des TCA. Le reste de la programmation couvre des sujets tout aussi variés que la culture, le sport, la musique et les talents locaux et évidemment la vie politique locale. En tout, ce sont plus de 20 thématiques différentes qui sont abordées dans les émissions des TCA du Québec.

En moyenne, 35% des idées d'émissions proviennent de la population. Les TCA desservent en moyenne 11 municipalités chacune, pour un total de 398 municipalités couvertes au Québec sur un total de 1133. On peut donc dire que la population est impliquée dans sa télévision communautaire et participe activement à la mise sur pied de la programmation. Il est estimé que les TCA du Québec auraient le potentiel de rejoindre près de 1 300 000 foyers. Les TCA ont en moyenne un potentiel de 34 000 abonnés, tandis que la moitié d'entre elles rejoignent moins de 7000 foyers.

MOYENNE D'HEURE DE PRODUCTION PAR SEMAINE



L'ÉQUIPEMENT

90% (35) des TCA possèdent de l'équipement haute définition (HD), et 33 d'entre elles sont en mesure de produire, en tout ou en partie, leurs émissions en HD. Seules six TCA diffusent 100% de leur programmation en HD sur le canal communautaire de leur câblodistributeur. 31 TCA possèdent leur propre baie de diffusion tandis que huit d'entre elles doivent envoyer leurs émissions au câblodistributeur ou à son partenaire pour être diffusé. 16 TCA gèrent le canal communautaire 24 heures sur 24.

Chaque télévision possède en moyenne 4 caméras. La majorité des TCA réservent une partie de leur matériel aux tournages extérieurs et une autre partie est dédiée entièrement aux tournages en studio.

La grande majorité des TCA utilisent le programme Adobe Premiere pour monter leurs émissions. Les autres utilisent Final Cut, Avid, Tricaster, After Effect ou Sérif.

AU-DELÀ DU TÉLÉVISEUR

La grande majorité des TCA diffusent une partie ou toute leur programmation en ligne (36/39). Pour ce faire, la plupart utilisent les plateformes YouTube ou Vimeo, ou alors Amazon Cloud Drive, Xdell ou Windows Medias.

La majorité des TCA rencontrées considèrent qu'elles réussissent à produire des émissions de qualité considérant leurs moyens. Évidemment, dans presque tous les cas, il manquerait une ressource technique pour permettre à l'équipe de produire une émission dont la qualité serait à la hauteur de leurs attentes. Plusieurs organismes doivent faire plus vite pour pouvoir diffuser l'émission à temps et respecter les critères exigés pour le financement gouvernemental ou la grille horaire du câblodistributeur. Pour certains, c'est la disponibilité des animateurs bénévoles ou rémunérés qui ne permet pas à la TCA de prendre le temps désiré pour produire la qualité d'émission voulue.

Pour une dizaine de TCA, c'est simplement la qualité ou la quantité de l'équipement (caméras désuètes, appareil de montage trop lent, bris momentané laissant la TCA sans ressource) qui ne permet pas d'atteindre le niveau de qualité de production visé. Parfois, l'équipement est carrément désuet et la TCA se retrouve dans l'urgence de le moderniser rapidement. Cette situation déplorable force les équipes de production à user de leur créativité afin de pallier les manques auxquels elles font face.

Fait amusant :

Les TCA ont en moyenne 30 ans cette année !

**La moitié d'entre elles ont vu le jour avant
1985 !**

**La plus vieille TCA a vu le jour en 1972, et la
plus jeune en 2009**

Les ressources humaines dans les TCA

LES EMPLOIS DANS LES TCA

Les TCA comptent en moyenne quatre employés, dont trois à temps plein et un à temps partiel. Elles engagent aussi des employés contractuels de manière ponctuelle, qui viennent augmenter le nombre d'employés à six. 15 TCA nous ont aussi confirmé faire affaire avec des pigistes à l'occasion.

De ces employés, trois sont embauchés à la production tandis qu'un emploi est dédié presque exclusivement à l'administration. Cela dit, dans la majorité des TCA, le ou les employés s'occupant de l'administration font parfois aussi de la production ou de l'animation.

Le salaire horaire moyen des employés, toutes catégories confondues, est de 16\$.

Cette moyenne est en deçà de la moyenne québécoise qui se situait à un peu plus de 21\$ (856\$ par semaine, en 2014, selon Statistique Canada). La très grande majorité des TCA rencontrées ont confirmé n'avoir qu'un très faible roulement d'employés, malgré les conditions de travail souvent en dessous de la moyenne nationale. Cette situation s'expliquait souvent par le fait que les employés aiment leur travail et sont des gens passionnés et heureux de pouvoir faire de la télévision dans leur région. Le climat de travail agréable, les horaires flexibles et la grande liberté dont jouissent les employés quant à leur manière de travailler ont aussi été mentionnés.

Les TCA au Québec :

112 emplois à temps plein

30 emplois à temps partiel

17 contractuels

LE BÉNÉVOLAT DANS LES TCA

Les employés des TCA sont certes une ressource précieuse, mais les bénévoles le sont aussi ! La moitié des TCA du Québec peuvent compter sur plus de 20 bénévoles qui gravitent autour de la Télévision chaque année. Ces bénévoles font en moyenne près de 2500 heures de bénévolat par année, que ce soit pour la gestion de l'organisme, la réalisation ou l'animation des émissions, puisque les bénévoles sont dans toutes les sphères de la télévision locale. Le travail accompli par les bénévoles auprès des TCA équivaut un peu plus à celui d'un employé à temps plein (48 heures par semaine). Les TCA peuvent donc compter sur l'implication de leur population pour produire et diffuser une télévision qui leur ressemble.



Le recrutement des bénévoles et des membres, outre que par le biais d'une annonce à la télévision ou sur leur site internet, se fait la plupart du temps grâce au bouche-à-oreille et au renouvellement des adhésions. Certaines TCA ont des campagnes de recrutement spécifiques, où l'équipe est mise à contribution. Le porte-à-porte, les représentations lors d'événements spéciaux (marché de Noël, foires locales) et lors des télémons sont toutes des occasions retenues par nos

membres pour recruter de nouveaux membres et bénévoles.

ENJEUX ENTOURANT LES RESSOURCES HUMAINES

Certaines difficultés entourant les bénévoles ont été soulevées lors de la tournée des membres. Si certaines TCA peuvent compter sur une soixantaine de bénévoles annuellement, d'autres ont de grands problèmes de recrutement. Les milieux étant tous très différents, l'implication des gens dans leur communauté se fait parfois plus difficilement. Les bénévoles sont souvent des retraités qui ont du temps à accorder aux différents organismes. La population étant vieillissante, il n'est pas toujours évident de renouveler l'implication et d'intéresser les plus jeunes à s'impliquer.

L'équipement à la fine pointe de la technologie peut aussi représenter un obstacle de taille pour l'implication des bénévoles dans la production des émissions. Les nouvelles caméras haute définition et les nouveaux logiciels de montage ne sont pas nécessairement à la portée de tous les bénévoles qui n'ont que quelques heures à y consacrer par mois. C'est donc une adaptation pour plusieurs TCA qui voient leurs habitudes bouleversées avec l'arrivée des nouvelles technologies.

La même problématique s'applique aux employés et aux stagiaires temporaires : il est souvent difficile de pouvoir former rapidement un employé temporaire. Ce ne sont pas toutes les TCA qui ont le temps de le faire, devant ainsi se priver de ressources humaines intéressantes.

Dans tous les cas, les TCA remercient chaque année leurs bénévoles avec une soirée, un dîner ou un souper à un moment ou un autre de l'année : Noël, fin de saison de production, journée des bénévoles ou toute autre occasion est bonne pour souligner leur importance dans l'organisme.

Financement et états financiers

Ce ne sera pas une surprise d'apprendre que le paysage financier des TCA au Québec est aussi différent que les TCA elles-mêmes. Le budget annuel d'une TCA varie entre 45 000\$ et 578 000\$, avec une moyenne se situant autour de 213 000\$. La moitié des TCA ont un budget de fonctionnement inférieur à 150 000\$ par année.

Les TCA au Québec :

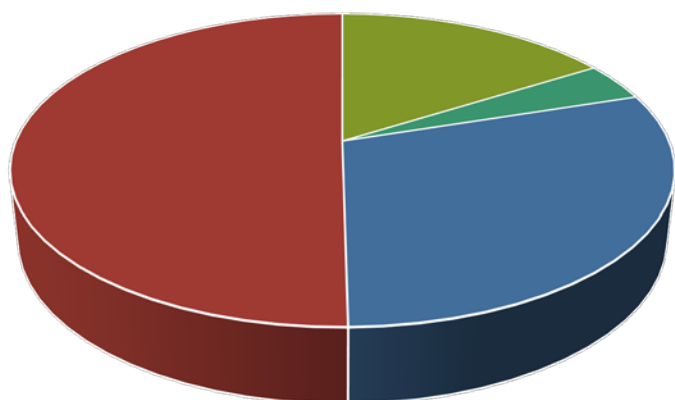
**1 244 511\$ en
subvention du MCCQ**

**200 000\$ de budget
annuel en moyenne**

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTION DE L'EDR

Toutes les TCA sont reconnues comme telles par le MCCQ. Seulement quatre de nos membres ne sont pas soutenues financièrement par le MCCQ. Celles qui reçoivent un financement du MCCQ bénéficient en moyenne d'un peu plus de 34 000\$ par année. Le financement a augmenté pour quelques-unes des TCA depuis les cinq dernières années, principalement due à l'apparition de la « Grille pop » et du financement du contenu diffusé en ligne. Presque toutes les personnes rencontrées s'entendent pour dire que le MCCQ devrait augmenter son financement des TCA, et ce à hauteur d'au moins 70 000\$ par année. Les TCA sont aussi toutes considérées comme des entreprises d'économie sociale.

Répartitions des sources de financement
(moyenne au Québec)



■ MCCQ ■ RPM ■ Câblodistributeurs ■ Bingo

Si la plupart des TCA reçoivent une contribution de la part de leur câblodistributeur respectif, huit d'entre elles ne reçoivent rien du tout. En moyenne, c'est 68 368\$ que les TCA reçoivent de la part de leur câblodistributeur. Par contre, il est à noter que la moitié des TCA reçoivent moins de 35 000\$ par année. Chez près de la moitié de nos membres, les municipalités desservies par le service participent

financièrement aux activités de la TCA. Cette aide est parfois indirecte (logement à prix modique ou gratuit) ou par rémunération (captation du conseil de ville rémunérée).

Lorsque l'entreprise de distribution de radiodiffusion (EDR) ne contribue pas financièrement, il arrive qu'elle contribue d'une autre manière, notamment en offrant du temps de montage, du matériel (vieilles caméras), des conseils ou de l'assistance technique ou des collaborations sur des émissions.

AUTOFINANCEMENT

Seulement la moitié des TCA perçoivent un revenu de la publicité ou de la commandite de leurs émissions. Bien que ce revenu soit peu élevé, la majorité des TCA croient qu'un assouplissement des règles en matière de publicité et commandites pourrait avoir un effet bénéfique sur leurs ventes.

Le placement publicitaire gouvernemental a longtemps été une source de revenus intéressante. Les membres de la Fédération s'entendent pour dire que le décret gouvernemental encourageant les ministères et agences du Québec à investir 4% de leur budget publicitaire dans les médias communautaires serait une excellente mesure... si elle était respectée. Les dernières années ayant été le théâtre de coupes budgétaires dans ce domaine, les montants n'ont fait que diminuer, et ne sont plus qu'à la moitié de ce qu'ils pouvaient être il y a cinq ans.

Faits intéressants :

15% des membres sont propriétaires de leur bâtisse. Ceux qui ne le sont pas paient en moyenne 1500\$ par mois en loyer.

12 TCA possèdent un véhicule.

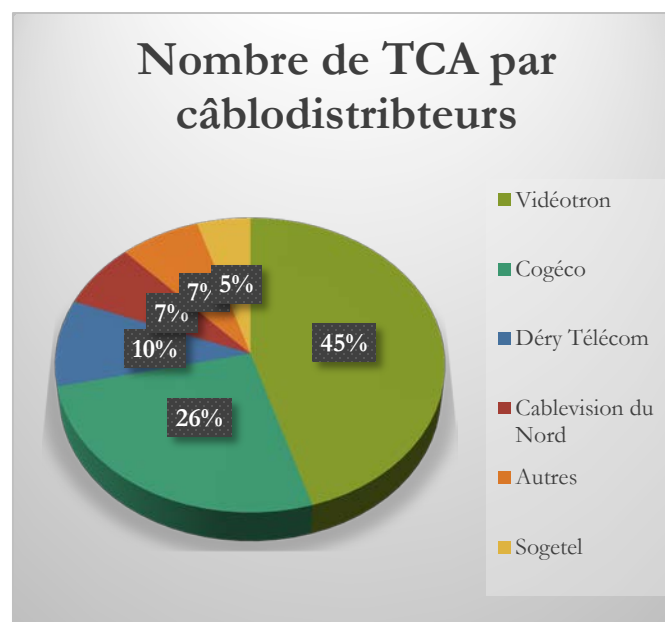
26 TCA peuvent compter sur le télébingo comme source de revenus. Les revenus bruts qu'il génère vont de 20 000\$ à 450 000\$ par année. En moyenne, les TCA peuvent compter sur près de 139 000\$ par année pour financer leurs activités. À noter qu'environ un tiers seulement de ces revenus est du profit net. Le reste des revenus couvre les dépenses et les prix offerts aux participants. Les revenus du télébingo sont en baisse pour près de la moitié des détenteurs de licence depuis les dernières années. Ce constat est souvent attribué au vieillissement de la population, ou à l'apparition d'un autre bingo-média ou en salle sur le territoire. Chez l'autre moitié des exploitantes d'une licence

de bingo-média, les revenus sont stables ou en hausse. La hausse est souvent accordée à l'augmentation des prix des cartes vendues, ou encore à l'expansion de l'EDR, permettant ainsi d'aller chercher une nouvelle clientèle.

Plusieurs TCA mettent sur pied, chaque année, une activité de financement. Voici une liste non exhaustive des activités d'autofinancement répertoriées lors de nos visites : réalisation de contrats corporatifs, partenariat pour des productions indépendantes, sollicitation de dons de sociétés, souper-bénéfice, souper vins et fromages, tournoi de golf, tournoi de poker, télédon, captation de spectacles ou autres événements privés.

DÉFIS LIÉS AU FINANCEMENT

Près du 1/4 des TCA doivent refuser des projets venant de la communauté, faute de ressource. Plusieurs d'entre elles ont aussi été contraintes de réduire le nombre d'heures effectuées par le personnel au cours des dernières années, à fermer pendant les mois d'été ou à mettre une partie des employés au chômage durant la période estivale. D'autres se tournent vers l'embauche de stagiaires temporaires, mais le manque d'espace disponible est souvent un problème. Il n'est pas toujours possible de donner un espace de travail à un nouvel employé, même temporaire. Et l'encadrement de nouveaux employés demande du temps et de l'énergie que la TCA ne possède tout simplement pas, surtout si l'exercice est à renouveler chaque année.



La relation avec le câblodistributeur

Puisque rares sont les TCA à posséder leur propre licence, elles doivent inévitablement faire affaire avec le ou les câblodistributeurs de leur région. Les deux plus gros câblodistributeurs fournissent les ondes à 76% des TCA du Québec (48% pour Videotron et 28% pour Cogeco). Les autres TCA sont diffusées par des distributeurs régionaux comme Déry Télécom, Sogetel, Cablevision du Nord et autres petits distributeurs locaux. À noter que cinq TCA ont plus d'un câblodistributeur sur leur territoire, et que trois d'entre elles diffusent leur contenu auprès de deux ou trois compagnies.

Les TCA et la gestion du canal :

**16 TCA gèrent 100% du
canal communautaire**

Dans certaines régions, le câblodistributeur va fournir de l'équipement (modulateurs, fils, caméras, bibliothèque pour la baie de diffusion, fond bleu) ou de la main-d'œuvre (assistance technique, émissions produites en collaboration) pour épauler la TCA dans sa production ou sa diffusion.

D'une manière générale, près du $\frac{3}{4}$ des TCA ont de bonnes relations avec leur câblodistributeur respectif. Seulement cinq TCA avouent avoir des relations plutôt ardues, et 3 n'ont aucune relation avec le câblodistributeur. Très rares sont les TCA à devoir se battre pour obtenir des plages horaires intéressantes. Cette donne pourrait toutefois changer avec la transition des TCA au canal HD. En effet, pour l'instant, la plupart des TCA ne diffusent pas sur la haute définition. Le câblodistributeur occupe donc à 100% le canal en haute définition. On peut en déduire qu'il est plus facile pour lui de laisser les plages horaires de leur choix aux TCA. Mais lorsque ces dernières feront leur apparition sur la haute définition, les négociations risquent d'être plus ardues.

D'ailleurs, la moitié des membres de la Fédération ont eu vent d'une éventuelle diffusion en haute définition de la part de leur câblodistributeur. Aucune date n'est cependant mentionnée, et quand il y en a une, elle est souvent repoussée d'une saison à l'autre. Les enjeux sont ici nombreux et importants. Le passage à la diffusion en HD pourrait signifier un auditoire accru pour les TCA, ce qui pourrait avoir un impact indirect sur plusieurs de leurs activités (financement, recrutement de membres, bénévoles, employés). D'un autre côté, la diffusion en haute définition demande de l'équipement que les TCA ne possèdent pas nécessairement, et qui peut représenter un coût important, voire inaccessible pour certaines (plus de 100 000\$ dans certains cas).

La gestion démocratique

LES ENJEUX DE LA GESTION DÉMOCRATIQUE

Les TCA étant des organismes à but non lucratif, la participation de la communauté à leur bonne gestion est primordiale. Lors de notre rencontre avec les membres, nous avons pu constater que les adhésions étaient un enjeu majeur pour une partie des TCA du Québec. En fonction des régions visitées, la participation de la communauté était parfois très difficile à obtenir. Le manque de ressources et de temps est souvent à l'origine du peu de temps consacré à la recherche de bénévoles. Il n'est effectivement pas facile pour les plus petites télévisions comptant peu d'employés de consacrer beaucoup de temps à la recherche de bénévoles ou gestionnaires, quand le temps manque déjà pour réaliser et produire les émissions au quotidien.

LES MEMBRES ET LA PARTICIPATION



Ce sont tout de même près de 6000 membres sur lesquels peuvent compter les TCA à travers le Québec. En moyenne, une TCA recrute plus d'une centaine de membres annuellement. Ceux qui peuvent compter sur un système de recrutement bien établi réussissent à recruter jusqu'à 1000 membres annuellement. La plupart de ces membres sont des individus, mais environ le tiers

des membres sont des organismes ou des entreprises qui soutiennent la mission des TCA.

De manière générale, les TCA peuvent compter sur la participation d'une vingtaine de membres lors de leur assemblée générale annuelle. Ce nombre inclut souvent les membres du conseil d'administration, qui sont toujours entre trois et neuf à siéger en temps normal. Il peut parfois être difficile de renouveler les membres du conseil d'administration, mais les postes non comblés sont somme toute très rares. Les TCA peuvent généralement compter sur une base solide de bénévoles impliqués depuis plusieurs années sur leur C.A. Une attention particulière est souvent apportée au recrutement des membres du conseil d'administration afin d'avoir des administrateurs chevronnés qui pourront supporter la permanence dans ses décisions et les différentes activités.

La réglementation

UNE COMPRÉHENSION GÉNÉRALE FLOUE...

La plupart des dirigeants que nous avons rencontrés ont une compréhension de base de la réglementation du CRTC en ce qui a trait aux télévisions communautaires. 20% des personnes rencontrées avouent toutefois ne pas connaître la réglementation. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la situation : lorsqu'il y a un roulement de personnel dans une TCA, la réglementation du CRTC n'est pas nécessairement la priorité de la nouvelle permanence. Ainsi, cela peut prendre quelques années avant qu'un nouvel employé se familiarise avec celle-ci. Quelques télévisions ont aussi admis tout simplement ne pas avoir le temps d'étudier la réglementation, le manque de ressources humaines les obligeant à mettre tous leurs efforts et leur temps sur la production et les affaires courantes.

Le CRTC est souvent perçu comme une entité abstraite, ne servant qu'à réglementer, voire à mettre des bâtons dans les roues du développement des TCA. C'est un organisme considéré comme étant loin de la réalité terrain des TCA qui, s'il a déjà été un chien de garde des télévisions au pays, n'est plus aussi mordant dans ses décisions pour défendre la télévision locale.

...MAIS UNE VISION DE L'AVENIR COMMUNE

Si la compréhension réglementaire diffère d'une TCA à l'autre, la vision de ce que devrait être cette réglementation est beaucoup plus claire et homogène. Toutes les télévisions s'entendent pour dire qu'un allègement réglementaire en matière de commandite, afin de notamment permettre les messages de promotion de produits et de services, serait souhaitable, bien que certains aient émis des réserves. La raison la plus souvent invoquée pour ce changement est d'ordre économique, soit la possibilité d'obtenir une source de revenus supplémentaire. Plusieurs ont aussi souligné la possibilité d'offrir aux commerçants locaux une vitrine qu'ils ne peuvent se payer sur les grandes chaînes nationales. Évidemment, le changement ne serait pas nécessairement significatif pour toutes les télévisions, puisque certaines n'ont simplement pas le marché local ou régional pouvant se payer de la publicité télévisuelle. D'autres n'ont simplement pas les ressources nécessaires à accorder à des contrats privés de ce genre, où le profit ne serait pas plus grand que l'investissement.

Certaines inquiétudes ont été soulevées quant au risque que cela pourrait poser, dont la perte de financement de la part du câblodistributeur, la dénaturation de la mission première de la télévision communautaire ou encore l'impact possible sur le contenu des émissions.



Dans un autre ordre d'idées, toutes les personnes interrogées sur le sujet seraient en faveur de la création d'un fonds spécifique à la programmation communautaire d'accès, ouvert à toutes les TCA autonomes et qui serait financé par l'ensemble des entreprises de distribution de radiodiffusion canadienne. Par contre, ce nouveau fonds devrait s'assurer de ne pas faire augmenter la facture du consommateur, pour éviter les désabonnements (par le fait même, les pertes de revenus qui s'en suivraient) et de ne pas influencer les montants déjà donnés aux TCA qui reçoivent du financement de leur câblodistributeur.

La révision prochaine de la *Politique relative aux télévisions communautaires* ne semble pas soulever d'inquiétudes particulières chez nos membres. Évidemment, les TCA s'attendent à ce que la Fédération continue de les défendre devant le CRTC, et demande une augmentation du financement de la part du câblodistributeur, en plus de demander un allègement de la réglementation en matière de publicité. Il a aussi été quelques fois question d'étendre le financement aux revenus générés par internet, puisque de plus en plus de personnes délaissent le câble pour la télévision en direct sur le web. Dans tous les cas, le besoin pour des balises plus claires, un accès aux données des câblodistributeurs et un financement obligatoire et universel sont des idées généralement partagées par tous les membres de la Fédération.

L'avenir de la télévision communautaire autonome

D'une manière générale, les TCA rencontrées sont plutôt confiantes en leur avenir, et ce pour une raison particulière : les TCA sont maintenant les seules à offrir une programmation locale et régionale dans le paysage médiatique actuel, de plus en plus centré sur les grandes villes. Ainsi, tant que les télévisions communautaires continueront d'offrir de l'information locale, d'impliquer leur population et de défendre les intérêts de leurs concitoyens, les TCA garderont leur raison d'être.

Évidemment, cela ne veut pas dire que le financement n'est pas une préoccupation constante pour une grande partie de nos membres. Puisque ce ne sont pas toutes les TCA qui reçoivent du financement de l'EDR et du MCCQ, elles sont souvent tributaires des aléas de l'économie locale et nationale. La preuve en est que les investissements publicitaires gouvernementaux ne cessent de diminuer chaque année. Ces sources de revenus, même lorsqu'elles sont secondaires, sont primordiales et le fait qu'elles ne soient pas garanties ajoute à l'insécurité vécue par certains de nos membres. Les fonds octroyés par le MCCQ ne sont pas non plus garantis à long terme. Les différentes révisions des programmes effectuées par les fonctionnaires d'année en année jettent toujours un doute quant au maintien du financement actuel. Les espoirs envers les demandes



répétées de la Fédération pour l'augmentation des montants accordés ou, à tout le moins, l'indexation des montants actuels, ne sont pas très élevés.

Conclusion

La tournée aura permis de réaffirmer le caractère distinct des TCA à travers le Québec. Les réalités sont multiples, et les défis nombreux. Nous aurons tout de même pu constater que les télévisions communautaires autonomes du Québec sont bien vivantes et importantes dans leur communauté.

Le besoin et le désir pour une télévision locale qui reflète la réalité et les expériences du milieu se sont clairement fait sentir. Bastion de l'information locale, les TCA sont sans aucun doute une ressource importante pour les régions du Québec. Les membres ont tous paru heureux de pouvoir échanger avec la permanence de la Fédération, chose qui n'est pas possible de faire d'une manière régulière en tête à tête. La plupart d'entre elles ont été très enthousiastes à nous partager leurs projets d'avenir, qui seront sans doute transmis aux autres membres bientôt.

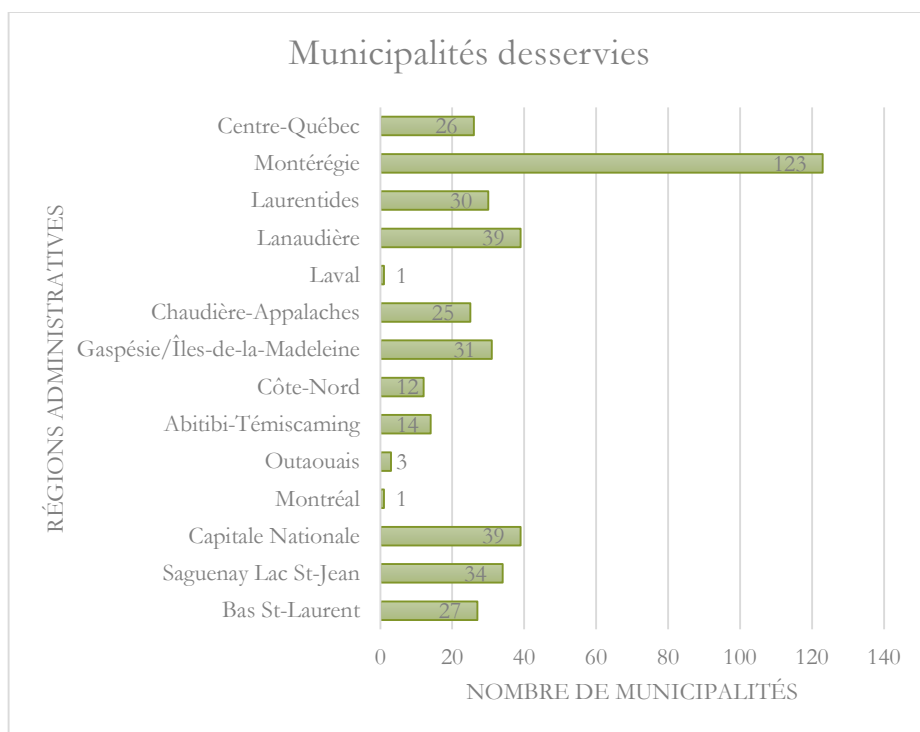
Ce fut sans contredit une expérience enrichissante et formatrice. Les résultats auront permis de dresser un portrait actuel et plus précis sur les TCA au Québec. Les défis sont nombreux, mais tous se sont dits prêts à les relever et à faire avancer la télévision locale de la province. Ce rapport se veut donc un outil supplémentaire pour y parvenir.

Annexe

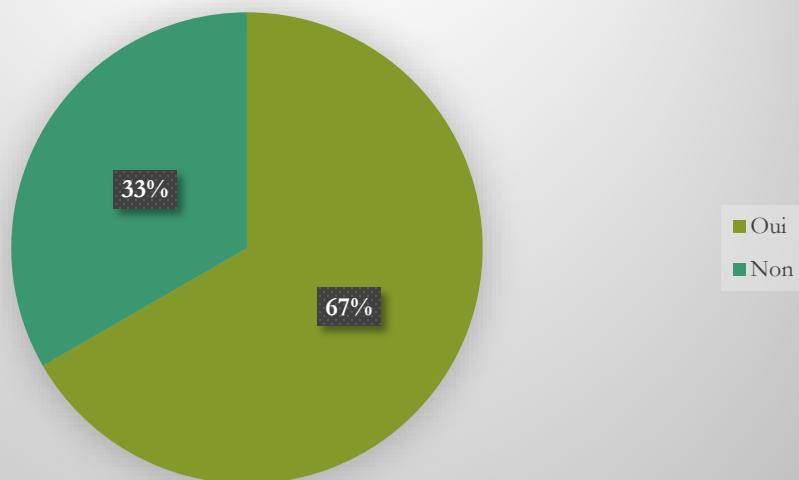
Nombre d'heures consacrées à l'actualité



Municipalités desservies



Pourcentage de membres qui offrent le télé-bingo



Financement par câblodistributeurs

